

Genre, transgenre et homosexualité aux prismes des valeurs sociales ivoiriennes

Jean Martial TAPE

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
jeanmartialtap@yahoo.fr

Jean-Claude DODO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
jeanclaudedodo@gmail.com

&

Amoikon Dyhie ASSANVO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
adyhies@gmail.com

Résumé : L'avènement du 21^{ème} siècle a constitué un essor majeur du point de vue économique et technologique pour les pays d'Afrique en général, et singulièrement la Côte d'Ivoire. Ainsi, avec le boom économique, la Côte d'Ivoire s'est hissée parmi les pays plus avancés d'Afrique subsaharienne. Cette embellie économique lui a permis la construction d'infrastructures modernes (construction de pont et échangeurs, hôpitaux, universités, etc.). Au niveau technologique, l'arrivée de la 4G, de la fibre optique ont accéléré l'accroissement rapide des canaux de diffusion d'information (Facebook, WhatsApp, Tweeter, TNT, télévision par satellites, etc.). De même, l'abondance et la pluralité d'informations dans tous les domaines de la vie ont vu l'arrivée massive d'idologies du monde occidental en Côte d'Ivoire. Dans bien de cas, ces effets de mode ou pratiques sociales, souvent mal compris, restent inadaptés aux valeurs ivoiriennes. En effet, si ces phénomènes 'semblent' acceptés dans les grandes métropoles (Abidjan, Yamoussoukro, San Pédro), ils demeurent tabous dans la quasi-totalité des villes et villages en province, où la pratique culturelle demeure. Par ailleurs, à travers cette contribution, il s'agit pour nous d'observer la vision de la société ivoirienne face à l'homosexualité grandissante.

Mots-clés : genre, transgenre, homosexualité, valeurs culturelles

Abstract: The advent of the 21st century brought about a major economic and technological boom for African countries in general, and Côte d'Ivoire in particular. With this economic boom, Côte d'Ivoire has risen to become one of the most advanced countries in sub-Saharan Africa. This economic improvement has enabled the construction of modern infrastructure (bridges and interchanges, hospitals, universities, etc.). Technologically, the arrival of 4G and fiber optics has accelerated the rapid growth of information dissemination channels (Facebook, WhatsApp, Twitter, digital terrestrial television, satellite television, etc.). Similarly, the abundance and diversity of information in all areas of life have led to the massive influx of Western ideologies into Côte d'Ivoire. In many cases, these trends or social practices, often poorly understood, remain incompatible with Ivorian values. Indeed, while these phenomena may seem accepted in major cities (Abidjan, Yamoussoukro, San Pedro), they remain taboo in almost all towns and villages in the provinces, where the cultural practice persists. Furthermore, this contribution aims to examine Ivorian society's perspective on the growing prevalence of homosexuality.

Keywords: gender, transgender, homosexuality, cultural values

Introduction

Il est difficile voire impossible de situer partiellement ou avec exactitude la naissance de l'homosexualité. Mais en s'appuyant sur de la tradition judéo-chrétienne, celle-ci existait même avant la naissance de JC. En effet, dans *Lévitique* 18 :22, voyant l'abomination grandissante, Dieu par l'entremise de son serviteur Moïse a donné comme prescription

aux Hébreux : « Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme; c'est une abomination. ». Un peu plus tard, l'apôtre Paul dans le *Nouveau Testament* (Romains 1 :26-27) qualifie les relations entre femmes - femmes, et hommes à hommes de contre-nature. Sans donner de précision sur ces origines, la religion musulmane semble ne pas accepter ou tolérer l'homosexualité. À partir de la Sourate 26 (Ach-Chu'ara'), Versets 165-166 : « Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde ? Et délaissez-vous les épouses que votre Seigneur a créées pour vous? Mais vous n'êtes que des gens transgresseurs. ».

Selon certains biologistes dont Balthazart Jacques (2012), Hamer Dean (1990), l'homosexualité n'est pas un choix, mais le résultat d'une interaction complexe entre des facteurs génétiques hormonaux et environnementaux (environnement de l'utérus). Les recherches effectuées par ces chercheurs suggèrent que l'homosexualité est présente dans le règne animal, ce qui en fait un phénomène biologique naturel. Si ce phénomène est naturel, pourquoi est-il abject dans les livres saints (Bible et Coran)? Selon d'autres sources (Cf. Godelier M, 1882; Gueboguo C., 2006), l'homosexualité est pratiquée dans des rites initiatiques par plusieurs tribus (Beti du Cameroun, Siwan de Lybie, etc.) à travers le monde. D'après Gueboguo C., (2006 :36) « Chez les Kivai, la pratique rituelle de la sodomie était courante et était socialement interprétée comme rendant les jeunes hommes plus vigoureux. ». Selon le même auteur, « chez les Bantous parlant le Fang au Gabon, au Cameroun ou en Guinée Equatoriale par exemple (le groupe Pahouin), les relations homosexuelles étaient perçues comme le médicament pour être riche. Cette richesse était transmise du partenaire réceptif, le pédiqué, vers le partenaire insertif, le pédicon, dans une relation pénio-anale. » (Gueboguo C., (2006 :37). Comme il convient d'observer, l'hétérosexualité semble avant tout un choix, vu qu'à la base l'homme est homosexuel.

Aujourd'hui, une grande partie du monde occidental a légalisé l'homosexualité. En 2026, au moins vingt-deux (22) pays Européens autorisent le mariage entre les personnes de même sexe. En France (par exemple), parler contre l'homophobie est un délit qui est puni par la loi, assorti d'une année de prison et de 45,000 EURO d'amende. Cependant, il y a 71 pays dans lesquels l'homosexualité est passible de la peine d'emprisonnement et/ou de mort. À titre de précision, au Burkina Faso, depuis septembre 2025, la nouvelle loi adoptée par les Députés criminalise l'homosexualité. Plus récemment en mars 2026, l'article 319 du code pénal Sénégal a été promulgué par le Président de la République Bassirou Diomaye Faye qui fait passer les peines de 5 à 10 ans. À l'instar des pays africains cités, Selon *Le Monde Afrique* (2014) « Les députés Ghanéens ont adopté le 28 février une législation qui, si elle est ratifiée, exposerait à une peine allant jusqu'à trois ans de prison toute personne s'identifiant comme LGBT + et jusqu'à dix ans pour celles qui se rendraient coupables de « campagnes LGBT + à destination des enfants ». Contrairement à plusieurs pays voisins, en Côte d'Ivoire, l'homosexualité ne fait l'objet ni d'une incrimination pénale ni d'une reconnaissance légale explicite. Cette situation, juridiquement ambiguë, peut apparaître paradoxale dans un pays où près de 45% de la population est musulmane et environ 40% chrétienne (Cf. Recensement de la population et de l'habitat 2024), et où les normes sociales et religieuses demeurent fortement ancrées.

Dans la société ivoirienne, les traditions et la religion pèsent encore lourd. De ce fait, aborder la question de genre, de transidentité ou d'homosexualité, crée pas mal de tensions entre ce qui est considéré comme "normal" et les nouvelles façons de voir les choses. Face à cela, les questions que nous nous posons sont les suivantes : comment les valeurs sociales ivoiriennes influencent-elles la manière dont l'on perçoit, accepte ou rejette les identités de genre qui sortent du cadre traditionnel et l'homosexualité ? Est-ce que ces valeurs sont en train de bouger, sous l'effet des mutations sociales, juridiques et culturelles qu'on voit aujourd'hui ? À partir de ces questions, nous partons du postulat que les valeurs sociales en Côte d'Ivoire sont surtout basées sur les tradition et les religions (en place), ce qui pousse souvent à voir d'un mauvais œil les personnes transgenres et homosexuelles. Mais avec l'urbanisation, la mondialisation et les discussions sur les droits humains, ces regards commencent à évoluer progressivement.

Par ailleurs, cette étude cherche à montrer que la Côte d'Ivoire n'est pas très ouvert à l'homosexualité, et cela s'explique par tout un ensemble de raisons sociales et culturelles. Cette faible acceptation vient d'abord du fait que les normes traditionnelles sont très importantes : elles mettent en avant la complémentarité entre l'homme et la femme, et la procréation est vue comme le socle de l'ordre en société. Ensuite, les religions dominantes jouent aussi un rôle majeur, en imposant des idées très strictes sur la sexualité et le genre. Et pour finir, l'homosexualité est souvent perçue comme quelque chose qui vient de l'extérieur, une influence étrangère, ce qui renforce le rejet et la stigmatisation.

1. Cadre théorique

La présente étude est logée dans la théorie de la déviance et de la stigmatisation de Erving Goffman (1975). Cette approche montre comment certaines personnes ou groupes se voient coller l'étiquette de « déviants » par rapport à ce que la société considère comme normal. En gros, la déviance n'est pas quelque chose d'inné, mais le résultat de nos interactions, des jugements qu'on porte collectivement et des rapports de pouvoir qui existent. Dans cette optique, la théorie de la déviance et de la stigmatisation est un outil utile pour comprendre ce que vivent les personnes homosexuelles et transgenres : elles peuvent subir des mécanismes de disqualification symbolique (la stigmatisation), d'exclusion sociale (rejet, mise à l'écart) ou encore se retrouver invisibilisées dans l'espace public. Mais en même temps, cette approche permet aussi de voir comment ces personnes réagissent face à ces difficultés, que ce soit en se cachant, en négociant leur identité ou en créant des réseaux d'entraide, ce qui montre à quel point les dynamiques sociales sont complexes, entre normes imposées, résistances et adaptations.

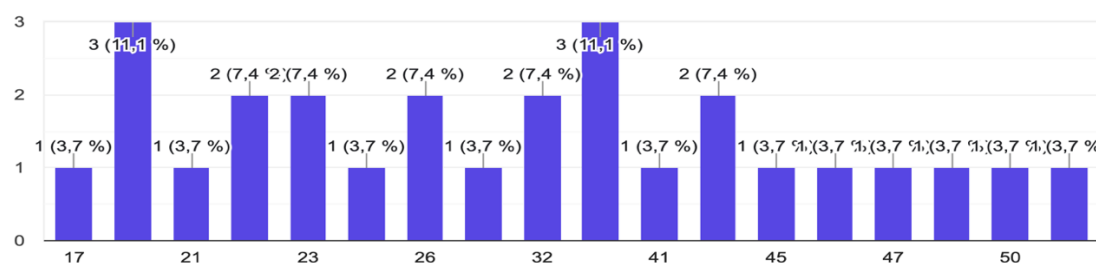
2.Cadre méthodologique

L'étude s'inscrit dans une méthode mixte, à la fois quantitative et qualitative, pour bien capter les perceptions sociales autour du genre, de la transidentité et de l'homosexualité en Côte d'Ivoire, avec à la fois rigueur et finesse. Au niveau quantitatif, un questionnaire a été distribué à 27 personnes triées sur le volet pour récolter des données chiffrées et mesurables sur ce que pense la population. Au niveau qualitatif, nous avons interprété les résultats en les replaçant dans le contexte des logiques sociales, culturelles et des

discours qui les façonnent. Le questionnaire est donc le socle de tout le travail. Il a été envoyé à un échantillon varié de la population ivoirienne, en incluant les principales ethnies du pays, mais aussi des résidents étrangers. L'idée était d'avoir une meilleure représentativité et de pouvoir repérer d'éventuelles différences de perception selon les groupes socioculturels. Notons que l'âge moyen des personnes interrogées est compris entre 17 et 50 ans (Cf. graphique 1), une tranche d'âge qui nous a semblé pertinente parce qu'elle regroupe des personnes actives socialement, capables de porter à la fois des valeurs héritées et des influences plus modernes. Au final, cette double approche nous permet non seulement de dégager des grandes tendances, mais aussi d'enrichir l'analyse en comprenant mieux ce qui, dans le social, influence les attitudes qu'on observe.

(01)

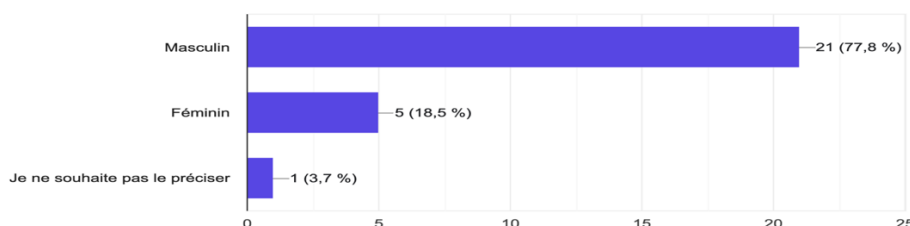
Age
27 réponses



Des personnes ayant accepté de répondre au questionnaire, les hommes représentent 77,8%, la gent féminine occupe 18,5%, tandis que 3,7% des personnes interviewées n'ont pas voulu préciser leur sexe

(2)

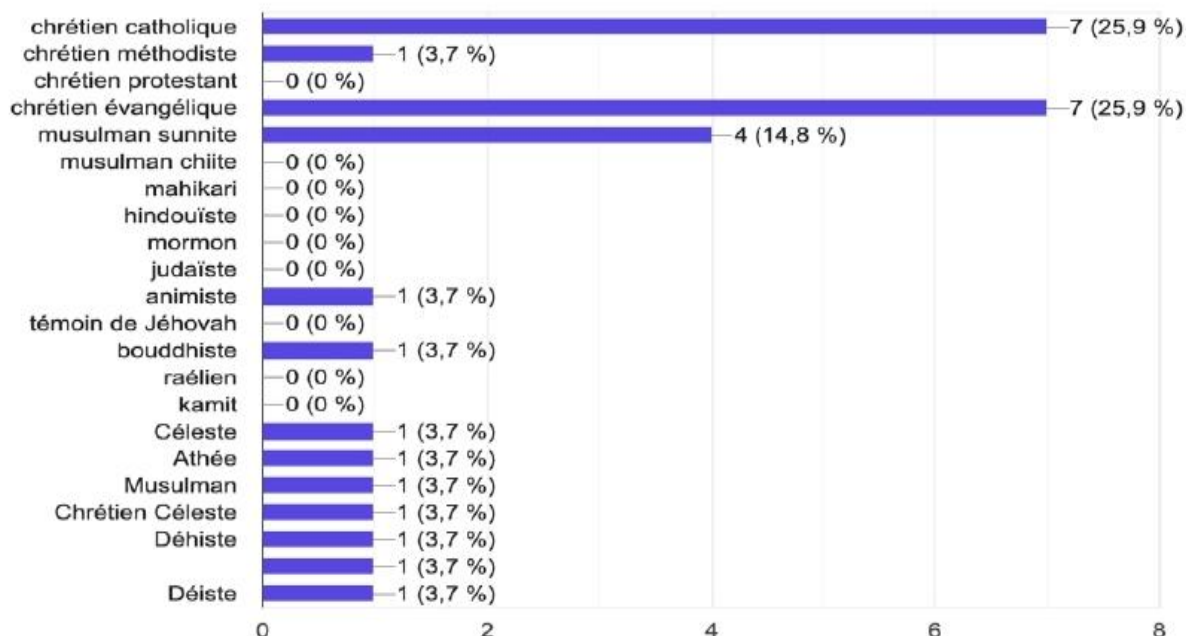
Sexe
27 réponses



L'on note également que les réponses recueillies peuvent être souvent influencées par l'appartenance religieuse. En effet, cette variable semble orienter par la perception et l'interprétation des phénomènes étudiés, car les représentations sociales et les croyances de chaque confession peuvent déterminer la dont manière les répondant perçoivent certaines questions. C'est pourquoi les divergences observées dans les réponses pourraient s'inscrire dans des cadres de références religieux distincts capable de manipuler les opinions réelles des enquêtées. Dans l'échelle des représentation (Cf. graphique 3), on note que des personnes interrogées, 51,8% sont chrétiennes

Catholique et Évangéliques, 14,8% sont musulmans Sunnites. Les autres religions se partagent 33,4%.

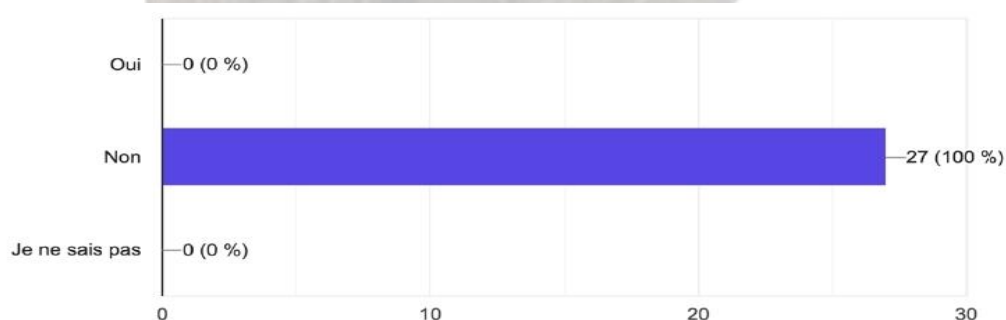
(3)



3. Présentation et analyse des résultats

À la question de savoir si l'homme est-il supérieur à la femme, 59,3% des enquêtés répondent par la négation, tandis que 100% déclarent que la femme n'est pas supérieure à l'homme (Cf. graphique 4). Ce résultat traduit une tendance majoritaire à refuser l'idée d'une supériorité de l'homme sur la femme, et par conséquent, à ne pas considérer la femme comme naturellement inférieure à l'homme.

(4)

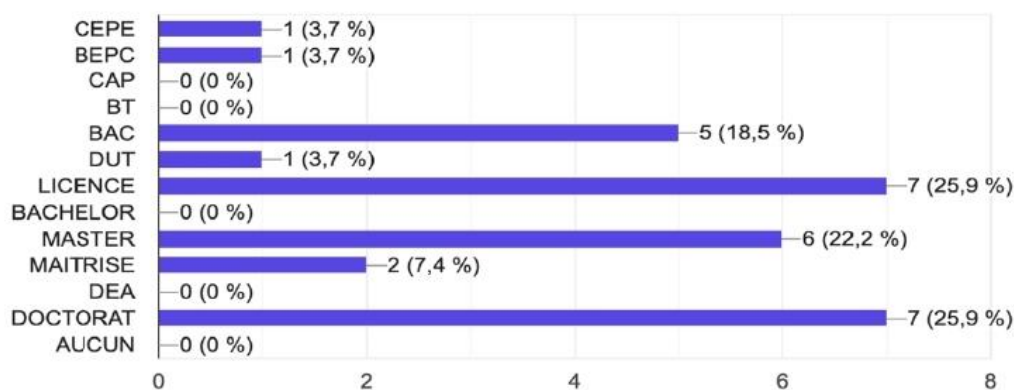


Bien qu'à partir des données recueillies, l'on puisse conjecturer une égalité entre les deux sexes, il faudra rester toutefois prudent car les enquêtés sont majoritairement des étudiants de niveau Licence (25,9%) et Doctorat (25,9%) :

(5)

Plus haut diplôme

27 réponses



D'un point de vue morphologique et lexical, on observe l'absence ou des confusions, dans la plupart des langues ivoiriennes, de termes équivalents à « transgenre », « homosexuel(le) », « lesbienne », « gay » ou encore « efféminé ». Cette absence de correspondances signifie-t-elle nécessairement que les réalités désignées sont inexistantes socialement ? Avant de répondre à cette question, considérons les exemples suivants :

Agni (langue Kwa)

(6)

biezua bo ɔ jo jɪŋwɔ̃ kɛ blasua
 homme qui il faire lui-même comme femme
Homme qui se comporte comme une femme (homme transgenre, efféminé)

biezua blasua
 homme femme
Homme qui se comporte comme une femme (homme transgenre, efféminé)

(07)

blasua bo ɔ jo jɪŋwɔ̃ kɛ biezua
 femme qui il faire lui-même comme
 homme
Femme qui se comporte comme un homme (femme transgenre)

blasua biezua
 femme homme
Femme qui se comporte comme un homme (femme transgenre)

(08)

biezua bo ɔ pɪdɛ ji mɛ̃gɔ̃
 homme qui il chercher lui camarade

Homme qui cherche son semblable (gay)

(09)

biezua		bo	o	nɪ	ji	māgú	dà
homme	qui	il	et	lui	camarade	coucher	

Homme qui couche avec son semblable (gay)

(10)

blasua		bo	o	pɪdè		ji	māgú
femme	qui	il	chercher	lui	camarade		

Femme qui cherche son semblable (lesbienne)

(11)

blasua	bo	o	nɪ	ji	māgú	dà
femme	qui	il	et	lui	camarade	coucher

Femme qui couche son semblable (lesbienne)

Dioula (langue Mandé)

(11)

mogo	mɪja	ceja		ma	lɔ
homme	dont	sexe (masculité)		Neg	connaître

Personne transgenre :

(12)

cɛ	ɲɔgɔ	ɲinila
homme	semblable	chercher

Homme homosexuelle

(13)

muso	ɲɔgɔ	ɲinila
femme	semblable	chercher

Lesbienne

(14)

cɛ	ɲɔgɔ	ɲinila
homme	semblable	chercher

Gay

(15)

cɛ	te		muso	te	
homme		ne pas être	femme		ne pas être

Personne efféminée

(16)

cɛ	muso	lamã
homme	femme	semblable
<i>Personne efféminée</i>		

Bété (langue Kru)

(17)

nɛkpɔ̃	ò	krā	ɔ̃nĩ	ɲwɔ́	sāl
Homme	il	attraper	lui-même	femme	comme
<i>Homme transgenre, efféminé</i>					

(18)

ɲwɔ́	ò	krā	ɔ̃nĩ	nɛkpɔ̃	sāl
Femme	elle	attraper	elle-même	Homme	comme
<i>Femme transgenre</i>					

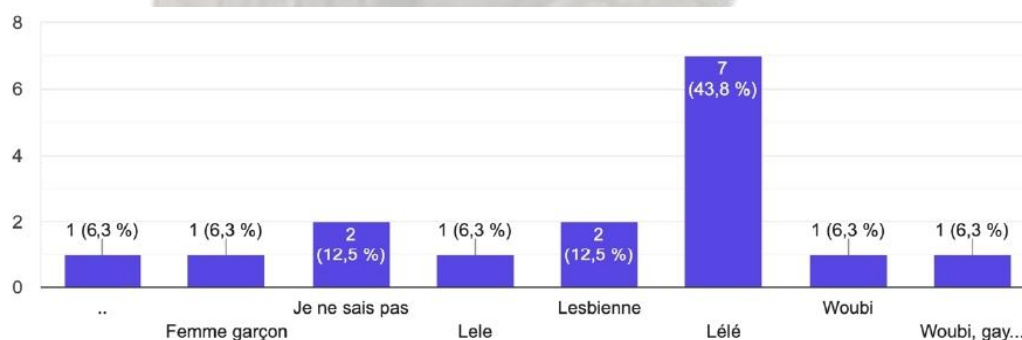
(19)

ɲwɔ́	mò	mómó	λ	ɔ̃	lĩjũ
Homme	qui	chercher/coucher	avec	son	semblable
<i>Gay/lesbienne</i>					

Français ivoirien

Compte tenu de l'évolution rapide des mots, l'argot ivoirien utilise différents termes pour exprimer les personnes « transgenre », « homosexuel(le) », « lesbienne ». À titre d'exemple, une lesbienne est souvent considérée comme un garçon manqué, et nommé « Lélé » issu d'une troncation de « lesbienne ».

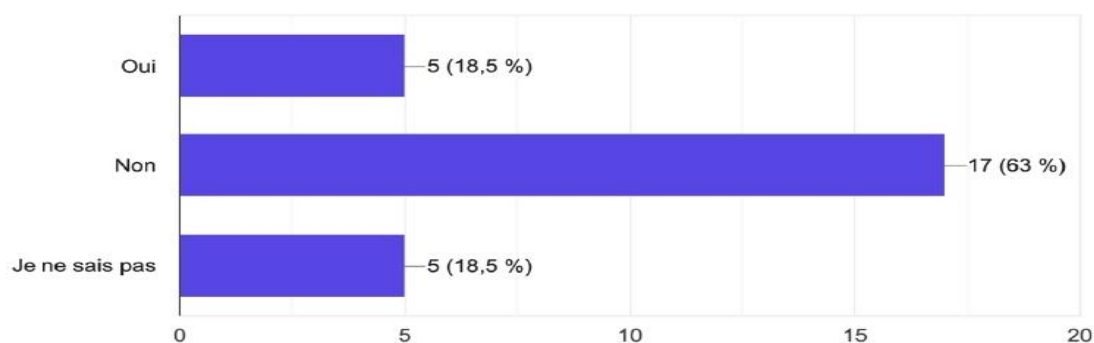
(20)

**-Cohabitation avec les transgenre**

À la question de savoir si l'enquêté(e) peut cohabiter avec un transgenre, les réponses recueillies font apparaître une tendance majoritairement défavorable. En effet, 63% des personnes interviewées affirment ne pas être disposées à accepter cette cohabitation,

contre 18,% qui y seraient favorables et 18,5% sont sans avis. On peut affirmer que le résultat exprime une réserve, voire un rejet systématique des personnes transgenres.

(21)

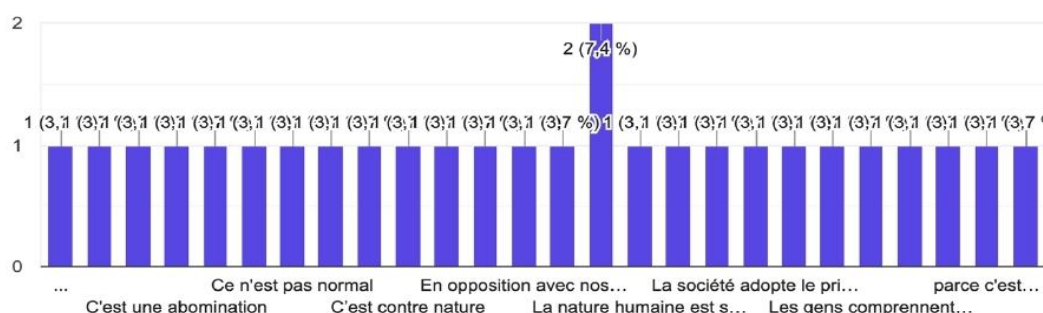


-Acceptation de l'homosexualité

À question de savoir si l'homosexualité est-elle interdite ou tolérée dans cultures endogènes, 85,2% répondent par la négation. Cette proportion très majoritaire laisse entendre que l'homosexualité fait l'objet d'une interdiction formelle des cultures en place. Les raisons évoquées sont les suivante : « c'est une abominations, c'est contre nature, c'est opposer à nos valeurs », etc.

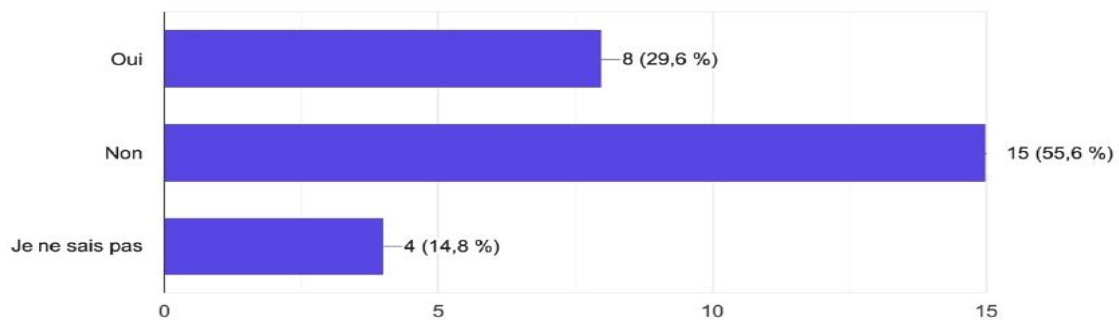
(22)

Pourquoi ?
27 réponses



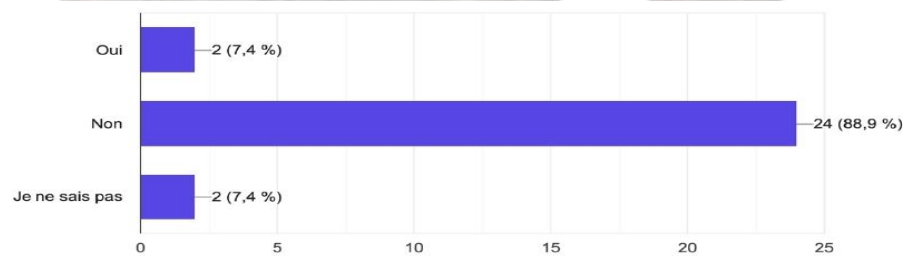
Le rejet de l'homosexualité ne se manifeste pas uniquement à travers une simple prise de distance exprimée verbalement. Mais, il se s'inscrit également dans un continuum de réactions, allant du simple constat de différence à des formes plus marquées de mise à une distance social, pouvant aller jusqu'au refus de partager un repas communautaire avec les personnes homosexuelles (23). Notons que le repas communautaire est une pratique de partage et de cohésion sociale. À cet effet, interdire une personne d'y prendre part est un indicateur significatif du niveau de rejet. Outre, il faudra notons que l'homosexualité est dans la plupart des cas, considérée comme une déviation sexuelle.

(23)



Outre le refus de partager un repas communautaire, 88,9% des enquêtées disent en aucun s'associer d'une manière ou d'une autre aux activités initiées par les personnes homosexuelles. Ce taux singulièrement élevé traduit une prise de distance très affirmée envers cette communauté. Ce fossé invite à s'interroger sur le poids des normes sociales, culturelles et religieuse dans la représentation de l'homosexualité.

(24)



-Que pensez-vous de la communauté LGBTQ+ ?

Pour une large majorité des enquêtées (63%), la communauté LGBTQ+ est un mal existentielle contre les sociétés endogènes ivoiriennes. Pour d'autres, 22,2%, cette société n'est pas la bienvenue en Côte d'Ivoire. Que ce soient les plus extrémistes ou les modérés, en tout état de cause, la société ivoirienne n'accueille pas favorablement la communauté LGBTQ+.

(25)



4. Discussion

La confusion et/ou la viduité lexicale observées dans les langues maternelles ivoiriennes peut s'expliquer par la structuration des systèmes de pensée traditionnels, dans lesquels les catégories de genre et de sexualité sont appréhendées de manière binaire. En effet, les cosmogonies propres à de nombreuses cultures ivoiriennes reposent sur une représentation dualiste de l'être humain, distinguant essentiellement le masculin et le féminin. Cette conception binaire est souvent perçue comme étant en continuité avec l'ordre naturel, lui-même interprété comme organisé autour de la différenciation sexuelle, tant dans le règne animal que végétal. Dès lors, les réalités qui échappent à cette classification ne sont pas nécessairement nommées de manière explicite, soit parce qu'elles sont marginalisées dans les cadres symboliques traditionnels, soit parce qu'elles sont intégrées sous d'autres formes de représentations moins catégorisées.

Cependant, il convient de nuancer cette lecture. L'absence de termes spécifiques ne signifie pas nécessairement l'inexistence des pratiques ou des identités correspondantes, mais plutôt une différence dans les modes de conceptualisation et de nomination. Autrement dit, le langage pourrait refléter dans ces conditions une vision du monde particulière, sans pour autant épuiser la diversité des expériences humaines. En effet, dans la culture ivoirienne, la pratique sexuelle se déroule en vase clos entre deux personnes généralement de sexe opposé.

En Côte d'Ivoire, parler publiquement de sexualité n'est pas accepté par les communautés traditionnelles en place. En effet, quand quelqu'un se livre à ce genre de pratiques, il se heurte souvent à un rejet social assez fort. Et si en plus il s'agit de deux personnes du même sexe, ce qui va clairement à l'encontre des normes en place, l'acte devient exposé au jugement des autres. Dans les sociétés traditionnelles ivoiriennes où le regard de la communauté joue un grand rôle dans le contrôle social, tout comportement considéré comme déviant a du mal à rester discret, et finit vite par être connu de tous.

Du coup, il n'est pas étonnant que ces situations finissent par être découvertes, pas seulement parce que tout le monde se connaît, mais aussi à cause de toutes ces petites surveillances informelles : les ragots, les voisins qui observent, les réseaux de connaissances. Tout ceci ne fait qu'accentuer la stigmatisation, en transformant ce qui devrait rester privé en affaire publique, et en renforçant les normes sociales par la pression du groupe.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'examiner les perceptions du genre, de la transidentité et de l'homosexualité à travers le prisme des valeurs sociales ivoiriennes. Les résultats obtenus montrent que les représentations dominantes restent fortement influencées par les référentiels culturels, religieux et communautaires qui structurent la société ivoirienne. Dans ce contexte, les identités et pratiques qui s'écartent de la conception

binaire traditionnelle du masculin et du féminin sont majoritairement perçues comme incompatibles avec les normes sociales locales. Les taux élevés de rejet observés à l'égard de la cohabitation avec les personnes transgenres et de l'acceptation de l'homosexualité traduisent le poids des mécanismes de stigmatisation décrits par Goffman, où certaines catégories d'individus sont socialement désignées comme déviantes par rapport à l'ordre normatif dominant.

Par ailleurs, l'analyse linguistique révèle que les langues ivoiriennes disposent rarement de lexiques spécialisés permettant de désigner explicitement les réalités liées à la transidentité ou à l'homosexualité. Cette situation ne saurait être interprétée comme la preuve de leur inexistence sociale, mais plutôt comme le reflet d'un système de représentation fondé historiquement sur une lecture binaire des sexes et des rôles sociaux. Ainsi, les formes de nomination observées apparaissent davantage comme des tentatives descriptives que comme de véritables catégories stabilisées dans les imaginaires collectifs.

Toutefois, les données recueillies permettent également d'observer l'émergence de dynamiques de changement. L'urbanisation, la mondialisation des échanges, l'essor des technologies de l'information et la circulation croissante des discours relatifs aux droits humains contribuent progressivement à transformer les perceptions, notamment auprès des populations plus jeunes et plus instruites. Si ces mutations demeurent encore limitées et souvent contestées, elles témoignent de l'existence d'un débat social en construction autour des questions de genre et de diversité sexuelle en Côte d'Ivoire.

En définitive, la question du genre, de la transidentité et de l'homosexualité se situe aujourd'hui au croisement de plusieurs enjeux : préservation des valeurs socioculturelles, reconnaissance de la diversité des expériences humaines, cohésion sociale et respect de la dignité des personnes. Dès lors, une meilleure compréhension de ces réalités suppose de dépasser les oppositions idéologiques pour favoriser des espaces de dialogue, de recherche et de sensibilisation permettant de concilier les héritages culturels locaux avec les mutations sociales contemporaines. De futures recherches fondées sur un échantillon plus large et plus représentatif pourraient approfondir l'analyse des mécanismes de construction des perceptions sociales et évaluer l'évolution des attitudes des populations ivoiriennes face à ces questions en constante mutation.

Références bibliographiques

- ADAM, B. (1986). « Age, structure and sexuality : reflections on the anthropological evidence on homosexual relations » in, BLACKWOOD, E., *The Many Faces of Homosexuality. Anthropological Approaches to Homosexual Behavior*, New York, Harrington Park Press, 19-33.
- BONNET, G. (1983). *Les perversions sexuelles*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ». DOI: [dx.doi.org/10.3917/puf.bonne.2015.01](https://doi.org/10.3917/puf.bonne.2015.01)
- BOURDIEU, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », Url: https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_1_3383

- BOZON, M. (2002), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan-VUEF, coll. « 128 »
- DERICQUEBOUR, R. (1985). « L'homosexualité comme phénomène social » in, SCHLICK ? J., ZIMMERMANN, M., L'homosexuel(le) dans les sociétés civiles et religieuses, Strasbourg, Cerdic Publication, 145-163.
- FOUCAULT, M. (1984), *Histoire de la sexualité, Tome 2, L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, Url : <https://www.numeriquepremium.com/content/books/9782072700378>
- GUEBOGUO, C. (2006). *L'homosexualité en Afrique : sens et variations d'hier à nos jours*, Socio Logos Url : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.37>
- JEANNIN M. (2024). « Au Ghana, le Parlement durcit la loi contre les homosexuels », Le Monde Afrique, publié le 29 février 2024 à 14h53 Url : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/02/29/au-ghana-le-parlement-durcit-la-loi-contre-les-homosexuels_6219284_3212.html

